



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**QUE** l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de faire toutes les démarches additionnelles nécessaires auprès du gouvernement fédéral, afin de s'assurer que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes prenne les actions nécessaires pour que les centres d'appels d'urgence 9-1-1 des entreprises de téléphonie IP fournissent les services de télécommunication en français sur l'ensemble du territoire québécois, sans empêcher l'utilisation additionnelle d'une autre langue que le français et ce, dans les plus brefs délais.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 8 MAI 2024.**

Québec, ce vingt-huitième jour de mai 2024

**ARIANE BEAUREGARD**  
Directrice de la séance et de la procédure parlementaire  
Assemblée nationale

